Avis

Plan régional Forêt-Bois 2024-2030

■ Session du 18 décembre 2023

■ Avis présenté par Stéphane GALIBERT, au nom de la Commission « Economie, Emploi, Recherche, Innovation ».

Entendue les interventions de Mmes Fanny REYRE-MÉNARD (Chambres de métiers), Diane OBLE (CGT), Christelle DELOUCHE (U2P), M. Antoine CHARLOT (au nom du groupe Environnement qui regroupe FNE, Comité 21, GRAINE, URCPIE, LPO et Marie MEZIERE-FORTIN personnalité qualifiée),

Entendue les interventions de Mme Lydie BERNARD, Vice-Présidente du Conseil régional et Présidente de la Commission « Agricultures, agroalimentaire, alimentation, forêt, pêche et mer », M. Éric TOURON, conseiller régional.

95 votants : adopté par 81 pour, 14 abstentions, 0 contre.

CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL CESER PAYS DE LA LOIRE

Préambule

Dans le cadre de cette session de décembre 2023, la Région présente un plan régional forêt-bois pour la période 2024-2030 afin de renforcer la dynamique de la filière forestière et d'en valoriser ses atouts, tant sur le plan économique qu'environnemental et sociétal.

En préambule, **le CESER souligne la clarté de ce rapport** qui met l'accent sur une activité dynamique de notre région, forte de 31 000 emplois salariés directs et indirects. Le dynamisme de la filière est notamment porté par le secteur de la construction bois qui compte 179 entreprises et près de 4 000 salariés en Pays de la Loire. Ce rapport met clairement en évidence les principaux enjeux auxquels est confrontée la filière forêt-bois :

- Assurer une gestion dynamique et durable de la forêt ;
- Valoriser le produit bois et soutenir la dynamique des marchés de la filière bois ;
- Animer et promouvoir la filière forêt-bois en Pays de la Loire.

Le CESER se réjouit que la Région présente ce plan régional foret-bois 2024-2030 concomitamment à un plan haie car, au même titre que les arbres et la forêt, la préservation et la restauration des réseaux bocagers constituent un enjeu régional majeur pour la qualité de notre environnement et de notre cadre de vie.

Le plan haie intervient notamment à la suite du rapport « L'arbre, poumon de nos vies ligériennes » et au moment où est présentée une contribution à la suite des nombreux débats publics organisés par le CESER sur le territoire régional.

Dans cet avis portant sur le plan régional foret-bois 2024-2030, le CESER pointe plus particulièrement les actions et enjeux suivants :

Tenir compte de certaines singularités de la forêt ligérienne

Le rapport souligne avec pertinence l'ensemble des contraintes qui pèsent sur l'activité forêt-bois en Pays de la Loire : une faible surface forestière, une forêt privée et morcelée, une foret majoritairement feuillue sous-exploitée.

La Région souligne que la forêt est un atout précieux pour la préservation de l'environnement grâce aux services rendus par les arbres et les écosystèmes forestiers (captation et stockage du carbone, protection des sols contre l'érosion, régulation thermique, réservoir de biodiversité…). Si la forêt est un facteur clé dans la transition écologique, elle est aussi fortement exposée au changement climatique et aux risques sanitaires.

Dans ce contexte, **le CESER appuie l'ambition de la Région visant à valoriser les atouts de la filière**, à consolider son partenariat avec les acteurs qui l'animent et à renforcer sa dynamique au service des entreprises et des territoires.

La Région rappelle que la filière foret-bois est présente sur de nombreux marchés : l'exploitation forestière et la mobilisation forestière, le travail du bois (sciage, charpente et

menuiserie, plaquage, panneaux, *etc.*), les biens de consommation (mise en œuvre du bois, construction, meubles, papier, *etc.*) et le bois énergie. Pour le CESER, il est **essentiel de sensibiliser sur la valorisation de toutes les catégories de bois en pensant les complémentarités d'usage** entre bois d'œuvre, bois d'industrie et bois-énergie.

S'agissant des enjeux liés au changement climatique, **le CESER recommande de se saisir des travaux des observatoires régionaux**, et notamment du GIEC régional, afin d'affiner la connaissance des risques pesant sur la forêt ligérienne (climatiques, risques d'incendies, sanitaires…) et d'engager des actions préventives en vue d'y faire face.

Concilier « vision globale » et « approche terrain »

Le plan régional a le mérite de présenter très concrètement les enjeux structurants et macro-économiques de la filière tout en appréhendant les problématiques locales rencontrées au plus proche du terrain.

A titre d'exemple, le rapport souligne notamment que l'aménagement des massifs et notamment leur accessibilité est incontournable pour assurer l'approvisionnement de la filière. La Région porte ainsi l'amélioration du réseau de desserte forestière permettant d'accéder aux parcelles et la création de places dédiées au stockage des bois. **Le CESER salue cette action, qui témoigne d'une vision pragmatique.**

Promotion des métiers et conditions de travail de la filière forêt-bois

Le rapport pointe toute l'importance de l'offre de sensibilisation et de formation sur la filière forêt-bois aux jeunes issus de filières générales et scientifiques, mais également aux salariés qui souhaitent monter en compétence (formation continue). **Le CESER salue cet accent mis sur la promotion des métiers. Le CESER insiste toutefois sur la nécessité d'accompagner cette ambition par une politique régionale de formation ambitieuse, notamment en formation continue.**

Les actifs travaillants dans les métiers liés à l'exploitation du bois peuvent faire face à des **contraintes spécifiques dans l'exercice de leur activité** qui peuvent avoir des répercussions sur leurs conditions de travail. **Pour le CESER, il serait pertinent que ce plan appréhende ces sujets d'intérêt collectifs qui sont liés à l'attractivité de la filière.**

Appréhender également les enjeux à l'échelle européenne

Le CESER souligne enfin l'importance à apporter à la filière dans le contexte européen. L'Union européenne porte en effet un durcissement des normes d'importation du bois dans ses pays membres, afin notamment de lutter contre la déforestation.

Ces évolutions à l'échelle européenne requièrent d'autant plus d'**être en capacité d'exploiter la ressource locale** et de **s'interroger sur la provenance de la matière première.**